



CONSEIL CONSULTATIF POUR  
LES EAUX OCCIDENTALES  
SEPTENTRIONALES

NORTH WESTERN  
WATERS  
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA  
LAS AGUAS  
NOROCCIDENTALES

## PROCES VERBAL

### GRUPE DE TRAVAIL HORIZONTAL

Salle Principale de Conference – Chateau de Dublin

Jeudi 05 septembre 2019

15h30 – 17h00

#### Accueil et présentations

Le président Emiel Brouckaert a accueilli tous les participants.

Des excuses ont été reçues de la part de Mike Park (SWFPA), Delphine Roncin (FROMNORD), tous les Irlandais, Barry Deas (NFFO), Dimitri Rogoff (CRPMEM Normandie), Hugo Boyd/Ciaran Whelan (ISEFPO).

L'ordre du jour a été adopté.

Points d'action du procès verbal de la précédente réunion (Gand les 2 et 3 juillet 2019)

Groupe de travail horizontal	
1	<p>Le secrétariat va lancer la procédure de rédaction d'avis sur les possibilités de pêche pour 2020 et demander une prolongation de la date limite du 20 août. La procédure inclut la nomination et l'élection du président et l'inclusion des contributions des discussions tenues dans les groupes de travail 1 à 4 au cours des deux jours à Gand. Cet avis doit inclure la dimension de durabilité des normes de commercialisation.</p> <p>FAIT : 1 mois de prolongation accordé par la COM (08/07/19), premier email envoyé pour chercher des participants le 12 juillet. Le secrétariat a préparé un document provisoire. Le groupe s'est réuni hier, la procédure sera étudiée au point 3.</p>
2	<p>Le secrétariat va lancer la procédure de mise en place d'un groupe de rédaction d'avis incluant la sélection du président et le calendrier de finalisation de l'avis consensuel sur le plan rejet et le BCRéP (Plan de réduction des prises accessoires). Ceci inclut également une mise à jour de l'outil d'identification des situations de choke (précédemment appelé outil de réduction des situations de choke).</p> <p>FAIT : suite à une discussion, il a été convenu de poursuivre le travail sur l'avis concernant l'évitement des choke après le plan rejet. Le secrétariat a mis à jour l'outil d'identification des situations de choke et les quatre GT l'ont étudié aujourd'hui. Plan de réduction des prises accessoires étudié dans le groupe de rédaction d'avis pour les possibilités de pêche pour 2020.</p>
3	<p>Le secrétariat va contacter le CC Marché et identifier le potentiel de collaboration eu égard à</p>

	l'atelier que le CC M organise
	<p>FAIT : Le CC M va accueillir un atelier sur les plastiques plus tard cette année, plus un atelier sur les Ecolabels pendant le premier trimestre de 2020.</p> <p>LE CC EOS assiste activement le CC M dans la préparation de l'atelier sur les plastiques qui aura lieu à la DG MARE le 7 novembre 2019. Les conférenciers sont à confirmer.</p>

Le scrutin secret pour le siège au comité exécutif pour la Dutch Elasmobranch Society s'est fait par voie électronique. Un bulletin par email a été envoyé le 17 juillet. Un email de rappel a été envoyé le 13 août, avec la date limite pour voter fixée au 23 août. Le vote a été en faveur et le GT accueille Irene Kingma à titre de membre du comité exécutif.

Irene a informé le GTH qu'elle occupe un nouveau poste auprès d'une autre organisation avec la fondation pour la mer du Nord. Elle va se concentrer davantage sur la mer du Nord de sorte qu'elle ne participera plus personnellement au CC EOS. Cependant, la DES restera membre du CC EOS et du comité exécutif.

Des discussions ont eu lieu entre le président et les vice-présidents du comité exécutif, le secrétariat et d'autres représentants. Blue Fish a présenté sa candidature au collège des GAI. Le vice-président du GAI a informé le GTH que cette candidature a été reçue. Suite à la réunion avec CHARM à la fin du mois d'août, il a été demandé au collège des GAI de produire une procédure sur la façon dont sont évalués les membres qui demandent à être nommés à un siège au comité exécutif. Ceci est une phase de rédaction avant de poursuivre.

## **2. Avis du CC EOS sur les possibilités de pêche pour 2020 (discussion)**

Le groupe de rédaction d'avis a produit un document qui doit maintenant être traduit dans les trois langues de travail du CC EOS avant d'être approuvé par le comité exécutif.

Les GAI ont indiqué qu'ils sont en train de rédiger un certain nombre de commentaires en réponse au document provisoire qui a été circulé antérieurement. Cela devrait être reçu rapidement afin que ces commentaires puissent être inclus avant d'être envoyés à la traduction. Bien que les commentaires ne changent pas le contenu de l'avis provisoire, les membres du groupe de rédaction d'avis doivent les passer en revue.

Si le groupe de rédaction d'avis accepte ce document provisoire, le comité exécutif doit l'approuver pour poursuivre.

Un membre du groupe de discussion sur le bar a demandé que le groupe de rédaction d'avis attende les résultats de la réunion du groupe de discussion lundi la semaine prochaine pour les inclure à l'avis provisoire.

Le président du comité exécutif a expliqué qu'il est impossible d'attendre l'avis pour le bar en raison de la date limite fixée au 20 septembre car il semble que le groupe n'ait pas de document finalisé à présenter. Il a proposé que la meilleure chose est de faire la liste des déclarations et la situation du bar dans les EOS et l'intention d'examiner la situation de façon plus intensive au sein du GD en

conjonction avec le CC mer du Nord.

Bien que le Webex soit prévu pour la semaine prochaine, il n'y aura suffisamment de temps que si quelque chose de concret sort de la réunion. Tout texte doit être traduit dans 3 langues, ce qui signifie qu'il n'y a pas le temps d'inclure ceci aussi tardivement. La meilleure chose à faire est de contacter le membre du comité exécutif concerné pour voir si ce qui a été inclus dans l'avis actuel est suffisant. Le futur groupe de discussion peut y travailler.

### **3. Avis du CC EOS sur la révision du cadre des aides d'état applicable au secteur de la pêche et de l'aquaculture (discussion)**

La Commission (DG MARE) a démarré la révision du cadre des aides d'état applicable au secteur de la pêche et de l'aquaculture :

- (1) Règlement *De minimis* (Règlement de la Commission (UE) N° 717/2014),
- (2) Règlement d'exemption par catégorie (Règlement de la Commission (UE) N° 1388/2014), et
- (3) Consignes pour l'examen des aides d'état au secteur de la pêche et de l'aquaculture (Communication 2015/C 217/01, telle qu'amendée).

Le secrétariat a demandé des expressions d'intérêt pour un groupe de rédaction d'avis à ce sujet, mais n'a pas reçu de réponses. Suggestion : remplir maintenant le questionnaire au GTH et l'envoyer demain au comité exécutif pour agrément.

Ce questionnaire a été mis sur le site web du CC EOS en préparation à cette réunion.

Le président a présenté un certain nombre de diapos eu égard à ce thème et a demandé si le CC EOS doit répondre dans l'ensemble, ou si le CC doit ajouter son opinion dans un courrier à la COM.

Quand il a été demandé si les membres du CC EOS ont répondu à cette consultation, seul un GAI a indiqué sa participation.

Un commentaire a été fait selon lequel il y a actuellement de nombreuses conditions pour avoir accès aux aides. La législation précise que les navires ou les entreprises qui ont reçu des aides au cours des cinq dernières années ne peuvent pas être pénalisés à titre de faute grave dans le cadre de la PCP sinon ils doivent rendre l'argent, par exemple des erreurs de calcul/estimation eu égard aux débarquements (mauvaise déclaration de débarquement). Toute aide reçue doit être rendue dans un délai de cinq ans, ce qui explique pourquoi ce membre du CC n'a pas demandé de subvention.

En réponse, il a été précisé que les remboursements relèveraient probablement des règlements du FEAMP, tandis que sous ce point de l'ordre du jour c'est la situation du cadre des aides qui était évalué.

Le cadre indique essentiellement qu'il y a le FEAMP et les exemptions par catégorie qui sont applicables aux pêcheries. Le FEAMP devient un thème des discussions en trilogue avec des amendements déjà proposés par le Parlement et le Conseil. Cette consultation concerne spécifiquement les trois choses mentionnées :

1. Règlement De Minimis, 717/2014
2. Règlement d'exemption par catégorie (FIBER), 717/2014
3. Consignes pour les aides d'état (Consignes). 2015/C 217/01

**ACTION** : LE CC EOS demande aux membres de répondre directement et le CC EOS ne proposera pas d'opinion dans son ensemble.

#### **4. Avis du CC EOS sur « La gestion des risques de choke dans les EOS après les exemptions »**

Cet avis a été examiné dans les quatre groupes de travail régionaux. Le secrétariat va consolider l'avis et procéder à la procédure écrite pour l'approbation du comité exécutif.

Avis reçu dans le GT4 : convenu.

Avis reçu dans le GT3 : sole 7d : il s'agit d'un stock cible, donc une explication est nécessaire à savoir comment cela pourrait également devenir une situation de choke. Si un membre a une contribution, veuillez l'envoyer au secrétariat.

Avis reçu dans le GT2 : Le groupe n'a pas pu progresser, une longue discussion a eu lieu sur la portée de l'outil de diagnostique visant à inclure des MTC supplémentaires comme suggéré par la COM. Des contributions écrites sont nécessaires pour compléter ce tableau. Il a été évoqué que le groupe doit recevoir le rapport du CIEM sur les pêches mixtes avant de pouvoir progresser.

A ce sujet, la COM a clarifié que les MTC sont une option parmi plusieurs. L'an dernier il y avait un certain nombre d'options incluses dans l'outil d'identification des situations de choke et toutes n'étaient pas soutenues par tous les membres. Ce tableau ne doit pas être une analyse approfondie des MTC disponibles, c'est juste une des options que le groupe peut explorer et dont il peut s'inspirer pour préparer des avis pour le Conseil.

D'autres points qui peuvent être ajoutés et qui ont été identifiés au cours du GT 2, incluaient par exemple une explication de la raison pour laquelle l'aiglefin est perçu comme une espèce limitante à haut risque. Un commentaire peut également être ajouté à la pêche au merlan en 7e, qui n'est pas réellement une pêche mixte mais est incluse dans la gestion des pêches mixtes. Il serait utile d'ajouter un commentaire et une demande pour voir si les mesures inutiles peuvent être évitées dans certaines parties de la zone car le merlan 7b-k est traité dans son ensemble ici.

Une demande a été faite eu égard à la nécessité d'observer l'effet des nouvelles MTC pour la mer Celtique avant de poursuivre les discussions. Une demande a également été faite pour la mise en place d'un groupe de discussion pour l'analyse des MTC.

Avis reçu dans le GT1 : Irene : rien à déclarer sur les situations de choke.

**ACTION** : Les membres du CC EOS vont fournir des données supplémentaires au secrétariat

Suite à cette vue d'ensemble, une question a été posée à la COM eu égard à la date limite de réception de cet avis.

La COM doit recevoir l'avis au moins un mois avant que la proposition ne sorte, ce qui signifie réellement fin septembre, cependant, une prolongation peut être demandée à la hiérarchie le cas échéant. Cela peut s'avérer possible si la COM peut voir les propositions provisoires.

Comme le secrétariat a besoin de temps pour donner aux membres la possibilité de répondre et comme des questions se posent toujours, le président a demandé que le représentant de la COM demande une prolongation de la date limite.

**ACTION** : La COM va envisager la possibilité d'une prolongation. En fonction de quoi, le secrétariat contactera tous les membres avec la date limite exacte.

**Le secrétariat invite tous les membres à envoyer leurs commentaires quelle que soit la date limite**

## **5. Mise à jour sur Brexit**

Ces discussions sont toujours au niveau politique et il a été estimé que le point à examiner est le fonctionnement futur mais que pour le moment il n'y a pas grand-chose qui puisse être dit.

Cependant, un point a été soulevé dans le GT 3 et la COM a fait une suggestion utile visant à créer un groupe de discussion sur les coquilles Saint-Jacques.

La COM a confirmé qu'un email a été envoyé aux avocats eu égard aux préoccupations sur ce qui pourrait être mis dans une recommandation commune en ce qui concerne Brexit, pourrait-il y avoir des complications, et cela nuirait-il à tout accord futur sur la pêche entre le Royaume-Uni et l'UE. Bien que cela dépende bien entendu du contenu et de la formulation, les recommandations concernant le kilowattage et les échanges d'effort seraient cependant ok, ainsi que l'inclusion de recommandations concernant les mesures techniques. Ces recommandations communes pourraient également contenir une phrase du style « sans préjudice à tout accord futur en matière d'accès » si le CC décide de l'ajouter. Le consensus général est qu'il ne devrait y avoir aucun blocage légal de la progression des discussions du CC sur la RC sur les coquilles Saint-Jacques.

## **6. Synthèse des actions convenues et des décisions adoptées (Président)**

La décision concernant la nomination de Blue Fish est entre les mains du collègue des GAI.

Le groupe de rédaction d'avis attend d'autres commentaires sur la seconde version qui a été distribuée ce matin suivi d'une discussion entre les membres du groupe, avec on l'espère une version provisoire finale prête demain pour l'approbation du comité exécutif.

Il a été convenu de ne fournir aucune autre contribution du CC sur la révision du cadre des aides d'état.

1	LE CC EOS demande aux membres de répondre directement à la consultation sur l'examen du cadre des aides d'état
2	Les membres du CC EOS vont fournir des données supplémentaires au secrétariat sur l'outil d'identification des situations de choke.
3	La COM va envisager la possibilité d'une prolongation. En fonction de quoi, le secrétariat contactera tous les membres avec la date limite exacte. La COM va envisager la possibilité d'une prolongation. En fonction de quoi, le secrétariat contactera tous les membres avec la date limite exacte.

### Annexe 1 – Liste de Participants

Membre du CC EOS	
Emiel Brouckaert (Chair)	Rederscentrale
Jonathan Shrives	DG MARE
Elsa Tudal	Ministère de l'agriculture et de l'alimentation
Hugo Gonzales	Asociación Nacional de Armadores de Pesca de Gran Sol (ANASOL)
Jenni Grossman	ClientEarth
David Curtis	European Anglers' Alliance
Julien Lamothe	Association Nationale des Organisations de Producteurs (ANOP)
Caroline Gamblin	Comité National des Pêches Maritimes et des Élevages Marins (CNPMEM)
Pascale Coquet	France Pêche Durable et Responsable
Norah Parke	Killybegs Fishermen's Organisation
Geert Meun	Stichting van de Nederlandse Visserij
Alex Kinninmonth	RSPB
Fintan Kelly	BirdWatch Ireland
Debbie Crockard	Seas at Risk
Paul Trebilcock	Cornish Fish Producers' Organisation
Enda Conneely	Irish Islands Marine Resource Organisation
Irene Kingma	Dutch Elasmobranch Society
Paul Macdonald	Scottish Fishermen's Organisation
Jim Portus	South Western Fish Producers Organisation Ltd.
Kenny Coull	The Scottish White Fish Producers Association Ltd.
Kevin McDonnell	West of Scotland Fish Producers' Organisation
Jean-Christophe Vandeveld	The PEW Trusts
José Manuel F. Beltrán	Organización de Productores Pesqueros de Lugo (OP-LUGO)
Luis Francisco Marín	Organización de Productores de Pesca (OPPAO)
José Luis Otero Gonzales	Lonja de La Coruña S.A.
Juan Carlos Corrás Arias	Pescagalicia-Arpega-Obarco
Oscar Sagué	IFSUA
Lionel Bottin	Comité Départemental des Pêches et des Élevages Marins du Calvados (CDPMEM 14)

Erwan Quemeneur	Comité Départemental des Pêches Maritimes et des Élevages Marins du Finistère (CDPMEM 29)
Thierry Kerzerho	Comité Départemental des Pêches Maritimes et des Élevages Marins (CLDPMEM) du Morbihan
Dominique Thomas (Mr)	CDPMEM des Cotes d'Armor
Mathieu Vimard	L'organisation de producteurs de Basse-Normandie (OPBN)
Gérald Hussenot Desenonges	Blue Fish
Jean-Marie Robert	Les Pêcheurs de Bretagne (LPDB)
Franck Le Barzic	Coopérative Maritime Bretagne Nord (COBRENORD)
Dominique Thomas (Ms)	Organisation de Producteur Coopérative Maritime Etaploise Manche Mer du Nord (OPCMEMMN)
Olivier Lepetre	FEDOPA
Marc Ghiglia	UAPF
<b>Secrétariat</b>	
Michael Keatinge	Executive Secretary NWWAC
Mo Mathies	Deputy Executive Secretary NWWAC
Matilde Vallerani	Deputy Executive Secretary NWWAC
Monica Negoita	Executive Assistant (Finance and Administration) NWWAC